



Traité Mena'hot

Michna 1 - Chapitre 11

שְׁתֵּי הַלֶּחֶם,
נְלוּשׁוֹת אֶחָת אֶחָת,
וְנֶאֱפוֹת אֶחָת אֶחָת.
לֶחֶם הַפָּנִים,
נְלוּשׁ אֶחָד אֶחָד,
וְנֶאֱפָה שְׁנַיִם שְׁנַיִם.
וּבִטְפוֹס הִיא עוֹשֶׂה אוֹתָן;
וְכִשֶּׁהוּא רֹדֵן,
נוֹתֵן בְּטְפוֹס,
כְּדִי שֶׁלֹא יִתְקַלְקַל:

Les deux pains[apportés à Chavouot avec du blé nouveau sont faits chacun avec un dixième d'éfa de fleur de farine]. Ils sont pétris un à un et cuits un à un,[c'est-à-dire que chaque pain est placé séparément dans le four]. Les[pains de]proposition sont pétris un à un et cuits deux à deux,[c'est-à-dire que deux pains sont placés au four en même temps]. Le[boulangier]prépareit[le pain de proposition]dans un moule (defouss)[lorsqu'il préparait la pâte]. Lorsqu'il sort[le pain de proposition du four], il[remet les pains]dans un moule pour que leur[forme]ne soit pas altérée.



Lois & Récits de POURIM

Comprendre le sens et appliquer les lois de la joyeuse fête de Pourim. L'histoire détaillée de la Méguila d'Esther, réflexions sur la vraie joie"..."

Commandez : Tel. (Fr) : +33.1.80.91.62.91 - (Isr) : +972.77.466.03.32 - www.torah-box.com/editions